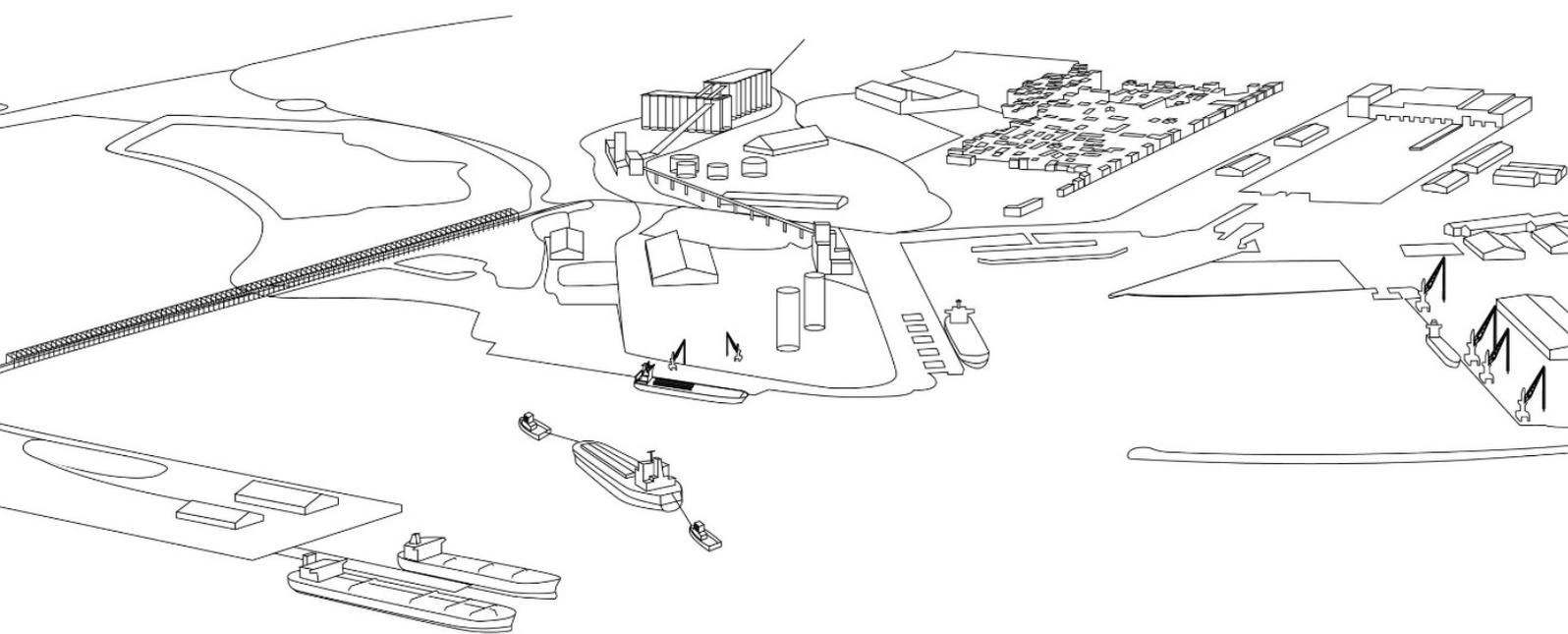


PORT HORIZON 2025

LE MONDE CHANGE, VOTRE PORT S'ADAPTE

CONTRIBUTIONS PORT HORIZON 2025



1^{er} février – 18 mars

Port
Atlantique
La Rochelle



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS

CONTRIBUTIONS PAR VOIE NUMERIQUE	3
Union Maritime – 8/02/2018	3
Ateliers Mécaniques des Pertuis – 08/02/2018	5
Compositeworks Atlantic – 14/02/2018	6
Pilotage Maritime de La Rochelle-Charente – 21/02/2018	8
Sylvie Roullin – 21/02/2018	9
Murielle Restau – 27/02/2018	10
Europorte – 27/02/2018	11
Fret SNCF – 5/03/2018	12
Hautier Transport – 7/03/2018	13
Maritime Kuhn – 8/03/2018	14
Eqiom – 12/03/2018	15
Sica Atlantique – 12/03/2018	16
Bolloré Ports – 16/03/2018	17
Boluda – 16/03/2018	18
CGT Dockers La Rochelle – 16/03/2018	19
Stéphane Heraudeau – 16/03/2018	20
Europe-Ecologie Les Verts – 17/03/2018	21
La Romane – 18/03/2018	23
Raymond Brives – 19/03/2018	24
CONTRIBUTIONS SUR LES REGISTRES	26
Registre de la Mairie de Rivedoux – du 01/02 au 18/03	26
Registre de la CDA – du 01/02 au 18/03	27
Registre de la Maison du Port – du 01/02 au 18/03	29
Registre de la réunion publique Encan – 7/02/2018	34

CONTRIBUTIONS PAR VOIE NUMERIQUE

Union Maritime – 8/02/2018



**UNION MARITIME
DE LA ROCHELLE-PALLICE
156, boulevard Emile Delmas
B.P. 2003
17009 LA ROCHELLE CEDEX 1**

Téléphone : 05.46.42.65.89
Télécopie : 05.46.42.28.05

SIRET 434 745 501 00016 – APE 9499 Z

Objet : Concertation publique sur le projet « Port horizon 2025 »

L'Union maritime de La Rochelle est un syndicat professionnel qui rassemble les acteurs des filières industria-portuaire opérant dans l'enceinte portuaire, mais également hors de ce périmètre.

Ce syndicat génère, fin 2015, 1 715 emplois salariés directs sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (INSEE Analyses Nouvelle-Aquitaine n°51 janvier 2018).

Nous avons examiné avec attention le livret de concertation publique sur la thématique « Port horizon 2025 et les projets envisagés par Port Atlantique La Rochelle ». Nous saluons cette approche qui, de la propre initiative du Grand Port Maritime de La Rochelle, a souhaité, bien que très en deçà des seuils exigibles, faire appel à la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) pour expliquer et ajuster le projet d'aménagement, destiné à faire évoluer la plateforme portuaire.

Ces projets à l'horizon 2025 concernent à la fois la terre et la mer.

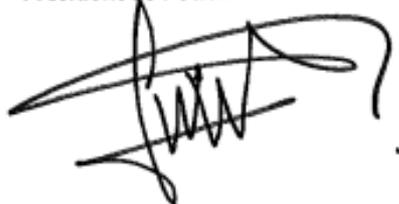
1. Sur terre, trois projets sont en perspective :
 - Chef de Baie 4 avec la construction d'un nouveau terminal dont un des objectifs est de créer un hub logistique pour la filière pâte à papier, mais aussi pour développer l'activité conteneurs, ainsi que l'aménagement d'une plateforme de 6 ha. Ce dossier, après appel à projet, a été attribué à Bolloré Ports, acteur historique du Port et membre de notre syndicat.
 - ASM3 : c'est la construction d'un troisième quai et l'aménagement d'un terre-plein de 4 ha afin de se doter d'un terminal spécialisé en manutention de colis lourds (EMR). Ce projet concerne la société EVA, membre de l'Union Maritime.
 - La Repentie : c'est l'aménagement, à l'horizon 2025 du casier de 35 ha pour favoriser l'implantation d'entreprises au sein du Port et offrir une réponse adaptée aux besoins des filières existantes (vracs) et d'avenir (EMR). Ce projet concerne aussi la connexion de la plateforme de la Repentie aux terminaux de l'Anse Saint Marc et du Môle d'escale.
2. En mer, il s'agit de répondre à la massification du transport maritime et à l'apparition de navires de nouvelle génération au fort tirant d'eau. Il est essentiel que le port s'engage à consolider ses accès nautiques par le dragage et le déroctage afin de maintenir son attractivité de seul port en eau profonde de la façade Atlantique.

L'ensemble de ces projets nécessite un investissement conséquent de 80 millions d'euros, en plus des investissements privés. Ils permettent, en effet, d'intégrer les évolutions en cours tant en matière de filières d'avenir que de logistique portuaire. Ils sont indispensables pour préserver des conditions de travail compétitives pour les entreprises de la place portuaire, et au-delà, du tissu économique territorial.

Tant aux vus de la démarche et des enjeux de préservation et de développement économiques et des emplois, notre syndicat soutient pleinement l'ensemble de ce projet.

Philippe JOUSSEMET

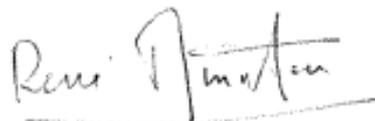
Président de l'UMLR



René MURATORE

Secrétaire général de l'UMLR

UNION MARITIME
DE LA ROCHELLE - PALlice
156, Bd Emile Delmas
BP 2003
17009 LA ROCHELLE CEDEX 1



Ateliers Mécaniques des Pertuis – 08/02/2018



ATELIERS MECANIKES DES PERTUIS

2 Bis rue de la côte d'Ivoire
17045 LA ROCHELLE CEDEX 1
SIRET : 410 757 991 00014
Tél. : 05.46.42.21.20 – Fax. : 05.46.67.61.94

Objet : Concertation publique sur le projet « Port horizon 2025 »

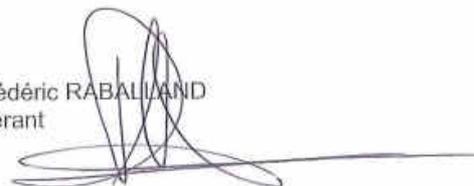
La Rochelle, le 08/02/2018

Les Ateliers Mécaniques des Pertuis est une entreprise de mécanique navale de 15 salariés, établit dans l'enceinte portuaire, et dont la zone de chalandise s'étend d'Arcachon aux Sables d'Olonne. Son activité, basée sur la vente et l'entretien des groupes propulsifs marins : moteurs, boites de vitesse, arbres d'hélice et hélices, fait du GPMLR et ses acteurs, un pôle de clientèles (très) important et incontournable.

Le projet « Port horizon 2025 » est porteur d'investissements, et donc de développement et pérennisation des activités maritimes.

En cela, Les Ateliers Mécaniques des Pertuis soutiennent pleinement ce projet

Frédéric RABALLAND
Gérant



Compositeworks Atlantic – 14/02/2018



OBJET : Concertation publique sur le projet "Port Horizon 2025"

Madame, Monsieur,

La société Compositeworks basée à La Ciotat et à La Rochelle forte de son alliance avec la société Atlantic Refit Center, fait partie du Groupe MB92, leader mondial de la réparation et de la maintenance (refit) de mégayachts. Le groupe MB92 représente à ce jour un chiffre d'affaire de 100 M€ et un potentiel d'environ 600 emplois directs et indirects sur les seuls sites de La Ciotat et de La Rochelle.

Le choix d'implantation sur le Grand Port Maritime de La Rochelle est une évidence pour nous tant le site offre des infrastructures parfaitement adaptées au marché du refit des mégayachts, notamment les 2 cales sèches et les quais très bien abrités du bassin à flot.

Le développement de cette activité à forte valeur ajoutée sur la zone du bassin à flot représente pour nous, pour le port et la communauté d'agglomérations de La Rochelle un enjeu très fort pour l'avenir de la réparation et de la construction navale sur le site de La Rochelle.

Nous avons pris connaissance du projet « port horizon 2025 » avec attention et nous avons participé avec beaucoup d'intérêt à la première réunion publique tenue le 7 Février 2018.

En premier lieu, nous approuvons l'initiative de saisir la Commission Nationale du Débat Public sur un tel projet structurant, sans y avoir été contraint par les textes. Cette concertation publique accompagnée du Garant permet à chacun d'apporter son concours et sa réflexion en toute transparence pour dessiner l'avenir de notre territoire.

Ce projet est un enjeu majeur pour l'ensemble des filières portuaires, notamment la filière de la réparation et de la construction navale car les nouveaux aménagements prévus dans ce projet vont contribuer indirectement à favoriser son propre développement.

Compositeworks Atlantic
c/o Atlantic Refit Center
Maison des formes de radoub, rue de la cote d'ivoire – 17000 La Rochelle- France - Tel : +33 (0)5 46 27 76 65

Compositeworks France
46 Quai François Mitterrand - 13600 La Ciotat - France - Tel : +33 (0)4 42 83 83 00

www.compositeworks.com | info@compositeworks.com

Que ce soit pour le nouveau terminal de Chef de baie 4, les nouveaux quais de l'ASM3 ou l'aménagement de la Repentie, tous ces projets répondent en cohérence au développement de ces filières.

Les travaux d'amélioration des accès nautiques est une nécessité pour conserver l'avantage du port de La Rochelle, seul port en eaux profondes de la façade atlantique, étant donnée l'augmentation continue de la taille des navires de commerce, tant en largeur, en longueur et en tirant d'eau. En particulier pour le trafic de pâte à papier où la concurrence avec les ports Nord Européens est rude mais où La Rochelle a toute sa place.

Cette massification constante des trafics nécessite de plus en plus fréquemment de « basculer » les navires accostant précédemment au bassin à flot vers les quais situés à l'extérieur, libérant ainsi des espaces du bassin à flot pour la réparation navale ou d'autres trafics de colis lourds.

Le fort développement attendu des Energies Marines Renouvelables sur le site de La Rochelle va également accroître l'image d'un port tourné vers l'avenir des énergies propres, image excellente pour attirer notre Clientèle d'Armateurs très exigeants sur la qualité des conditions environnementales dans lesquelles sont réalisés les travaux sur leurs navires.

Enfin, ces quatre projets de « port horizon 2025 » et leur impact sur notre hinterland vont représenter des emplois supplémentaires pour toutes les filières.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous apportons tout notre soutien à la réalisation de ce programme.



Stéphane MARCELLI
Directeur

Pilotage Maritime de La Rochelle-Charente – 21/02/2018

le 21/02/2018 à 17:40

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : Le-bolloc'h

Votre prénom : Eric

Organisation (le cas échéant) : Pilotage Maritime de La Rochelle-Charente

Votre contribution : Dans tous les ports du monde, les pilotes sont impliqués dans la vie maritime de leurs ports, avec le souci d'en accompagner le développement tout en gardant comme mission première la préservation des environnements. Le projet « Horizon 2025 » est une formidable opportunité pour notre port d'avoir sa place dans l'avenir du commerce maritime, au sein d'une concurrence internationale.

La massification des trafics entraînant l'accroissement de la taille des navires et des enjeux financiers, les armateurs exigent désormais des chenaux d'accès irréprochables afin de minimiser le risque nautique, en garantissant un clair sous quille suffisant (hauteur d'eau sous la quille) de façon à conserver les capacités manoeuvrières des navires. Ce n'est déjà plus le cas dans le chenal d'accès à La Pallice où la présence de plusieurs « points hauts » gêne la manoeuvre des navires.

En étroite collaboration avec la direction du port, les pilotes de La Rochelle-Charente travaillent depuis plusieurs années à établir un plan optimal des accès au port, notamment à l'aide de leur simulateur de manoeuvre. Ce simulateur permet de tester les nouveaux navires annoncés dans les situations réelles de courant et de hauteur d'eau disponible. En conclusion de ces travaux d'études, il apparaît indispensable de draguer le chenal d'accès tel que présenté dans le projet « Horizon 2025 » pour garantir la sécurité des mouvements des navires. Cette zone a été optimisée afin de la limiter le plus possible. Plusieurs dizaines de manoeuvres ont été effectuées sur simulateur. Le déroctage des zones intérieures permettra, en plus d'accueillir les navires de nouvelle génération, la disponibilité 24/24 de tous les remorqueurs et assurer ainsi la préservation d'un environnement exceptionnel auquel nous sommes attachés.

Sylvie Roullin – 21/02/2018

Le Port est l'un des derniers bastions industriels de la localité, pourvoyeur de nombreux emplois et moteur de l'économie locale et au-delà.

Ses projets s'inscrivent dans un schéma de développement durable, toujours perfectible, l'objectif étant que son développement tende vers le meilleur équilibre possible pour permettre notamment aux riverains de sa proche périphérie de vivre dans de bonnes conditions, aux professionnels de la mer d'exercer leur métier également dans des conditions optimales... et à chacun de cohabiter en bonne intelligence.

Les associations environnementales mettent régulièrement l'accent sur les impacts des activités portuaires au niveau de la qualité de vie, de l'eau, du sol, de l'air, du littoral... Pour le Port, les normes à respecter sont aujourd'hui bien plus exigeantes qu'elles ne l'étaient dans le passé et les moyens de contrôler le respect de ces normes sont également plus performants.

Les discours d'opposition que tiennent ces associations ne sont pas toujours clairs et donnent parfois l'impression d'être le fait de personnes n'ayant plus à se préoccuper d'avoir un emploi et n'acceptant pas non plus de partager « leur » environnement avec une activité industrielle, pourtant préexistante.

Je travaille au Port depuis presque 20 ans, je l'ai vu se transformer profondément, notamment depuis la dernière décennie.

Les projets du Port sont systématiquement issus d'une concertation préalable, notamment avec les professionnels portuaires, les collectivités et les riverains. Ils servent efficacement l'économie du territoire ; les partenaires du Port saluent généralement la pertinence des investissements et la collégialité des décisions. Les 80 M€ d'opérations à venir sont synonymes de valeur ajoutée pour la localité, ce que je soutiens pleinement.

Sylvie ROULLIN

Murielle Restau – 27/02/2018

Longtemps Bordelaise, je ne connaissais de La Rochelle que son équipe de rugby et son port de commerce mais l'activité portuaire m'était totalement inconnue.

Aujourd'hui Rochelaise et salariée du Port, j'ai découvert un monde passionnant d'échanges, un espace entre terre et mer avec des infrastructures terrestres, maritimes et ferroviaires, des filières historiques et d'autres plus récentes, des métiers variés et techniques, des enjeux sociétaux et environnementaux, une place portuaire dynamique et soudée et bien sûr des hommes et des femmes qui contribuent à l'économie et à l'essor de leur ville et de leur région.

Les travaux envisagés dans le cadre de Port Horizon 2025 vont nous permettre d'anticiper et de nous adapter aux évolutions et aux contraintes de demain. **Ainsi, le Port pourra continuer à générer de la plus-value et des emplois, tout en prenant en compte les enjeux de développement durable.**

Je sais que nous **partageons ce territoire** et il est normal que ces projets soulèvent des questionnements ; c'est pourquoi j'approuve la démarche de concertation ouverte à tous menée par le GPMLR. Je rejoins les valeurs de transparence du Port qui nous propose un développement ambitieux mais maîtrisé et je viens donc tout naturellement apporter mon soutien au programme Port Horizon 2025.

Murielle RESTAU

Europorte – 27/02/2018

le 27/02/2018 à 18:07

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : SAINSON

Votre prénom : Pascal

Organisation (le cas échéant) : Europorte

[REDACTED]

Votre contribution : Europorte est présent sur le port soit par les trains que sa filiale Europorte France (entreprise ferroviaire) réalise à destination du port de La Rochelle, soit par sa filiale Socorail qui assure la maintenance des voies ferrées et la circulation des trains de toutes les entreprises ferroviaires qui circulent sur le port de La Rochelle.

Je peux témoigner du dynamisme du port de La Rochelle pour le développement du mode ferroviaire et par conséquent pour favoriser le report modal maritime / train.

Les projets d'investissement présentés sont un atout fort dans l'intensification de ce report modal et le développement du port, et j'y suis en mon nom personnel mais également au titre de mon entreprise très favorable.

Pascal SAINSON

PDG Europorte

Clichy, le 5 mars 2018

PORT ATLANTIQUE LA ROCHELLE - Projet Port Horizon 2025

Contribution de Fret SNCF

La nécessité d'un report vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement est aujourd'hui admise par tous. Parce qu'ils voient transiter chaque année des millions de tonnes de marchandises sur leurs installations, les grands ports sont par nature les premiers endroits où doit s'exercer cette ambition.

Depuis de nombreuses années, le Grand Port Maritime de La Rochelle et Fret SNCF, acteur majeur du fret ferroviaire national, partagent la même volonté d'accroître la part du train sur le Port dans le cadre d'une démarche vertueuse de partenariat : le ferroviaire a besoin du formidable terreau d'opportunités que représente le Port; en retour le Port attend du train qu'il l'aide à développer ses activités et à élargir son hinterland.

Dans ce cadre, le projet «Port Horizon 2025» est particulièrement intéressant, et ce à plusieurs titres.

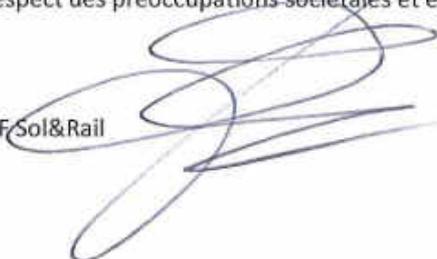
Tout d'abord, en cherchant à adapter les infrastructures portuaires à des navires de plus grande capacité, il accentue le phénomène de massification des flux sur le Port, et génère le besoin de recourir à des modes de transport terrestres capables de déplacer des volumes de plus en plus importants. Ce faisant, il touche directement à la zone de pertinence et aux atouts du mode ferroviaire en général, et de Fret SNCF en particulier.

Ensuite, les aménagements prévus, tant sur les zones de Chef de Baie que de la Repentie, intègrent dans leur conception la mise en place d'infrastructures ferrées portuaires qui faciliteront l'interface maritime / ferroviaire et réduiront les coûts, parfois réhivitoires, de la rupture de charge.

Enfin, le projet « Port Horizon 2025 » s'adresse directement à des marchés porteurs pour la logistique ferroviaire : l'amélioration de l'accès des navires vraquiers va ainsi renforcer le rôle du Port pour la filière export céréalière, particulièrement adaptée au train qui y atteint une part de marché bien supérieure à ce qu'elle est pour les autres trafics portuaires. Par ailleurs, les aménagements prévus sur le Terminal de Chef de Baie visent à développer les activités « conteneurs » et surtout « pâte à papier », dont on sait qu'elles sont souvent appelées à générer des flux de transport terrestre sur longue distance, au bénéfice potentiel du mode ferroviaire.

Pour toutes ces raisons, c'est avec conviction et grand intérêt que Fret SNCF s'engagera aux côtés du Port pour la réussite du Projet Horizon 2025, dans un souci de développement de nos activités respectives et de respect des préoccupations sociétales et environnementales.

Hélène LARROUY
Directrice Fret SNCF Sol&Rail



Hautier Transport – 7/03/2018

le 07/03/2018 à 17:37

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : hautier

Votre prénom : thierry

Organisation (le cas échéant) : groupe Hautier Transport

Votre contribution : le dossier est très bien présenté et prend en compte l'avis des parties prenantes sans y être obligé. Je trouve la démarche exemplaire.

le projet a du sens et permet d'accueillir de nouvelles activités dans un périmètre restreint.

lors du premier débat public il est ressorti que l'encombrement de la rocade n'est pas dû aux poids lourds liés aux trafics portuaires car il ne représente que 6% des véhicules, mais bien aux VL qui souvent sont avec une seule personne à bord.

Pour revenir à port 2025, l'aspect terrestre et maritime a bien été pris en compte pour permettre à Port Atlantique La Rochelle de rester dans le peloton de tête des ports français.

Maritime Kuhn – 8/03/2018

le 08/03/2018 à 18:53

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : KUHN

Votre prénom : FG

Organisation (le cas échéant) : MARITIME KUHN (MEMBRE FONDATEUR EOLHYD)

Votre contribution : En tant que membre fondateur d'EOLHYD, premier réseau Français de manutentionnaires dédiés aux Energies Marines Renouvelables (EMR), je souhaite apporter ma contribution dans le cadre de la concertation publique lancée par Port Atlantique La Rochelle pour son projet "Port Horizon 2025".

Le développement des EMR est un enjeu majeur de la transition énergétique, initié par l'Etat, qui s'est traduit par l'attribution, dans un premier temps, de la réalisation de plusieurs champs d'éoliennes offshores sur la façade atlantique.

Pour les parcs "Eolien en Mer de Saint Nazaire" et le site des "Deux Iles" (Yeu/Noirmoutier) EOLHYD participera activement à la logistique de leur mise en œuvre qui nécessite notamment des infrastructures portuaires adaptées a proximité.

En complémentarité de St Nazaire, les infrastructures du grand port maritime de La Rochelle sont a ce titre indispensables mais nécessitent d'être adaptées ! Le projet "Port Horizon 2025", qui prévoit la réalisation d'un quai configuré pour les colis lourds (Anse Saint Marc 3) et l'aménagement de la plateforme de la Repentie, permettant de disposer d'une surface de logistique correspondant aux exigences techniques requises, répond pleinement aux besoins de réalisation de ces parcs.

De ce fait, je confirme tout l'intérêt et la pertinence de ce projet, indispensable au développement des EMR sur la façade atlantique.

Je salue par ailleurs l'initiative prise par le port de La Rochelle d'avoir lancé cette démarche de concertation préalable.

François-Georges KUHN

Président de FAST - Groupe Maritime Kuhn

Membre fondateur d'EOLHYD



Eqiom
Usine de La Rochelle
Port Atlantique de la Rochelle
Rue du Dahomey
CS 20662
17025 La Rochelle Cedex 1



www.eqiom.com

La Rochelle, le 12 mars 2018

Objet : Concertation publique sur le projet « Port Horizon 2025 »

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la concertation citée en objet, nous portons à votre connaissance l'ensemble de nos remarques.

Premièrement, il est essentiel de suivre l'évolution de la taille des navires et des nouvelles contraintes maritimes afin d'anticiper les besoins s'y rapportant. En effet, 80% de nos matières premières étant acheminées par voie maritime, cet aspect du développement est très sensible pour notre activité.

L'amélioration des accès facilitera nos approvisionnements et plus généralement la rotation de l'ensemble des navires dans le port. Aussi, plus globalement, la mise à disposition de nouveaux outils va renforcer le développement de nouvelles activités type énergie marine renouvelable que sont les éoliennes ainsi que l'accueil de colis lourds.

Grace à la prise en compte de la dimension écologique du projet et à une identification sérieuse de ces enjeux, le port va devenir une référence en terme de prise en compte et de respect des enjeux environnementaux.

Enfin, nous tenons à louer le fait d'avoir pris la décision de regrouper l'ensemble des projets pour ce port, permettant une communication transparente avec l'ensemble des parties prenantes. Ce regroupement ne fait que renforcer cette approche environnementale ce qui n'aurait pas été le cas dans le cadre de démarches individuelles sur ce projet de développement.

Nous vous remercions pour cette approche économique et sociale positive et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos respectueuses salutations.

A. MANSOURI
Responsable Exploitation

Eqiom
Siège social :
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
France

S.A.S. au capital de 140 300 070 Euros
RCS Nanterre B 377 917 067
SIRET 377 917 067 00417
N° d'identification Intracommunautaire
FR 81 377 917 067

Sica Atlantique – 12/03/2018

le 12/03/2018 à 18:49

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : Poudevigne

Votre prénom : Vincent

Organisation (le cas échéant) : SICA ATLANTIQUE

Votre contribution : Le projet Port Horizon 2025 est dans la continuité de la dynamique du port lancée depuis quelques années.

- 1) Il renforce et accroît les capacités nautiques existantes (port en eaux profondes). Le port sera ainsi capable de continuer à recevoir les navires dont la taille augmente régulièrement.
- 2) Il modernise les installations d'accostage en proposant deux nouveaux quais, destinés aux filières containers et énergies nouvelles notamment, mais suffisamment polyvalents pour servir d'€™autres filières.
- 3) Il positionne résolument la logistique terrestre sur un report modal ferroviaire.

Le tout dans un soucis prononcé de la prise en compte de l'impact environnemental.

Ce projet confirme la vision long terme que nous devons avoir pour doter notre région, et plus largement l'ensemble de notre grand hinterland, d'un outil logistique portuaire performant, au service de l'économie et donc des habitants de notre ville, notre département et de notre région.

Bolloré Ports – 16/03/2018

le 16/03/2018 à 08:47

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : Sarzynski

Votre prénom : Sylvie

Organisation (le cas échéant) : Bolloré Ports La Rochelle

[REDACTED]
Votre contribution : Port Atlantique La Rochelle a lancé une concertation préalable avec la Commission Nationale de débat public dans le cadre de son projet Port Horizon 2025. Dans ce cadre il envisage l'aménagement du terminal Chef de Baie 4 et l'amélioration des accès nautiques.

Le terminal de Chef de Baie 4 avait fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt visant à confier l'exploitation de ce terminal à un opérateur privé. Bolloré Ports La Rochelle a été désigné lauréat pour son exploitation. En effet, ce terminal est indispensable au maintien et au développement de l'activité globale sur Chef de Baie. Il permet, par une concentration de ses activités sur le terminal de Chef de Baie (1, 2, 3 + terre-plein), d'optimiser les activités existantes par une meilleure compétitivité et une meilleure gestion des flux.

De plus, il permettra de développer particulièrement les activités produits forestiers : pâte à papier et bois ainsi que l'importation et exportation des conteneurs à La Rochelle. La volonté de Bolloré Ports est de renforcer le transport multimodal (fer, caboteur et feeder).

Ainsi, ces projets sont nécessaires à l'attractivité économique du territoire dans un objectif de développement durable.

Boluda – 16/03/2018

le 16/03/2018 à 10:08

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : COSTA

Votre prénom : Albino

Organisation (le cas échéant) : BOLUDA Remorquage La Pallice

Votre contribution : Nous avons pris connaissance des opérations d'aménagements du GPMLR rassemblés dans le projet « Port Horizon 2025 ». Nous saluons la démarche de concertation publique.

L'économie maritime mondiale évolue et le Port doit donc s'adapter. Notre profession -le remorquage- est au cœur de l'activité maritime. Tous les jours nous sommes confrontés à l'évolution des navires de commerce dont la taille est de plus en plus grande.

Le port de La Pallice, de par sa configuration de port en eau profonde est bien placé pour s'adapter à ces mutations ; cependant nous constatons dans la quotidienneté de notre métier que nos interventions sont parfois rendues plus difficiles et dangereuses du fait du tirant d'eau qui n'est pas uniforme dans l'ensemble des accès nautiques.

C'est la raison pour laquelle nous soutenons les investissements qui doivent être réalisés pour améliorer les accès nautiques, dans le cadre de ce projet. C'est pour notre profession un enjeu de sécurité pour des interventions rapides.

CGT Dockers La Rochelle – 16/03/2018

le 16/03/2018 à 12:08

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : GEFFRE

Votre prénom : Ludovic

Organisation (le cas échéant) : syndicat général CGT dockers LR

[REDACTED]

Votre contribution : les 192 syndiqués que nous représentons sont favorables au projet Port horizon 2025 avec comme objectif la pérennisation et le développement des trafics et donc des emplois.

le port doit être ambitieux et doit s'adapter à la taille des navires nouvelle génération

Stéphane Heraudeau – 16/03/2018

le 16/03/2018 à 23:46

Contributions des internautes liées à la concertation préalable.

Votre nom : HERAUDEAU

Votre prénom : Stéphane

[REDACTED]

Votre contribution : Nous habitons Rivedoux-Plage. Le port de commerce crée de plus en plus de nuisances (notamment le bruit jour et nuit des bateaux qui n'arrêtent pas leur moteur). Nuisance aussi visuelle car les nouvelles tours se voient de loin et clignotent rouge toute la nuit.

Je suis contre le développement du port de commerce car c'est trop proche du site classé de l'île de Ré.



La Rochelle, Le 17 Mars 2018

Déroctage et augmentation des tonnages : le Grand Port Maritime doit mieux justifier ses choix au regard de son engagement dans le projet Littoral Zéro carbone.

Depuis le 1 février et jusqu'au 18 mars le Grand Port Maritime de La Rochelle a choisi de lancer une concertation publique pour recueillir les remarques et les propositions des différents acteurs du territoire.

Les écologistes ne peuvent que saluer cette démarche. Le projet est en effet conséquent, avec des évolutions de stratégie et des aménagements impactants, comme le déroctage et le clapage de volumes importants de sédiments. Il semble que les dirigeants du GPM aient ainsi tiré les leçons des tensions générées avec les riverains et les associations environnementales par le déroctage de 2013 et les autorisations accordées pour les nouvelles cuves d'hydrocarbures.

La nature du développement du GPM constitue un enjeu majeur pour le territoire et ses habitants, autant par l'activité économique qu'il génère que par son interface avec la Ville et sa localisation sur un site Natura 2000 et au sein du Parc Naturel Marin, où coexistent de multiples activités maritimes. Aussi, le groupe local EELV comme il l'a toujours fait, souhaite apporter sa contribution à ce débat public. Deux points nous semblent incontournables : la question du déroctage et celle du choix de stratégie de développement.

La captation de nouveaux trafics supposerait l'amélioration des accès nautiques. « Cette opération nécessite le dragage d'environ 550 000 m³ de sédiments et le déroctage de 700 000 m³ de matériaux marno-calcaire. ». Si les dirigeants du GPM s'efforcent de rechercher un déroctage « zéro impact » en s'inspirant des expériences de Brest et de Monaco pour élaborer leur cahier des charges, ils devront mettre en place les conditions de la transparence avec un suivi de l'opération irréprochable, dragage comme déroctage et un retour permanent vers la société civile. Ces garanties sont indispensables compte tenu de la fragilité des milieux et de l'inquiétude des riverains.

Mais cette opération coûteuse aux impacts difficiles à évaluer est-elle nécessaire ?

Le déroctage est intimement lié à la stratégie de développement du GPM présenté comme incontournable afin de rester concurrentiel dans un marché profondément mondialisé : il faut capter de nouveaux marchés, organiser de nouvelles filières et par conséquent aménager l'espace portuaire pour recevoir un tonnage toujours plus important (+20%). Une stratégie du « en même temps » qui s'efforce d'anticiper à moyen terme les conséquences de la fin des hydrocarbures en misant sur le développement des filières émergentes (énergies marines, méthanisation) ou la création d'un hub logistique pour la pâte à papier.

Plusieurs points nous semblent contestables et loin d'une véritable transition écologique :

- une augmentation du tonnage qui ne pourra que générer un trafic par camion supplémentaire compte tenu des limites du fret ferroviaire et des incertitudes qui pèsent sur le contournement de La Rochelle. Cet aspect n'est guère évalué dans le projet or elle impacte directement le quotidien des habitants.

- la stratégie de l'horizon 2025/2030 pour le GPM manque de volontarisme ! Elle reste avant tout fondée sur l'essor du trafic de céréales, d'engrais et le maintien jusqu'au-boutiste des hydrocarbures. Ce scénario de la transition graduelle s'il permet de maximiser les profits, ne correspond pas aux impératifs de la transition énergétique ni aux risques liés au réchauffement climatique. Pire, des réglementations plus exigeantes à l'échelle de l'UE, de l'Etat pourraient fragiliser rapidement ces filières et diminuer les tonnages. Il nous semble opportun d'accélérer par la stratégie foncière comme par des choix forts d'investissements, l'émergence des filières de demain (chimie verte, économie circulaire, écologie industrielle ou perspectives de l'impression 3D). La course au tonnage nous semble ainsi s'inscrire dans un modèle dépassé voire risqué dans un contexte économique et politique mondial de démondialisation, de retour au local et aux circuits courts voire de protectionnisme.

Certes le Port horizon 2025 se verdit mais sa durabilité tarde à s'inscrire dans les défis écologiques que doit relever notre territoire. La volonté du port de participer à l'objectif d'un territoire Zéro carbone à l'horizon 2050 dans le cadre de l'appel à projet TIGA (Territoire d'Innovation et de Grande Ambition) porté par l'agglomération de La Rochelle doit être une formidable opportunité pour permettre le changement de modèle économique dès à présent.

Pour le groupe local Europe Écologie Les Verts Aunis - La Rochelle

Eric Joyaux
[REDACTED]

Raymond Brives – 19/03/2018

R. Brives, vice-président du Comité de quartier de Laleu, La Pallice, La Rossignollette, apporte cette contribution à titre personnel.

Mon analyse ne concerne que les impacts provoqués par les travaux.

Mais ces travaux auront pour conséquence un accroissement significatif des trafics

Il faudra ensuite analyser les effets probables générés

* par l'augmentation

- du trafic maritime et du tonnage des navires, sur les eaux littorales et les milieux naturels et sur la qualité des sols et sous-sols
- du trafic routier alors que la rocade est déjà saturée
- du trafic ferroviaire
- des filières émergentes que nous souhaitons à haute valeur ajoutée et générant peu de nuisances

Pour ce qui concerne les travaux, la question que l'on doit poser car elle conditionne les avis subséquents est :

Est-ce que le port doit se développer ?

La réponse est oui car il est l'un des poumons économiques majeurs de l'agglomération, de l'ex région Poitou-Charentes et de son hinterland.

Pour rester compétitif il y a l'obligation de faire des travaux qui doivent respecter les enjeux sociétaux et environnementaux.

Une large concertation a été mise en place avec l'aval de la Commission Nationale du Débat Public, ce qui est une première.

Les informations concernant les travaux et leurs impacts ont été diffusées à travers différents médias :

Site internet du port, presse régionale, presse interne permettant la communication, de façon unilatérale mais aussi de façon multi-latérale par un échange lors des 2 réunions publiques dont la dernière couplée avec la réunion publique du quartier initiée par le maire de La Rochelle

Donc les citoyens (dont les riverains) qui le souhaitaient ont pu être informés mais aussi participer.

De plus différentes parties prenantes, dont le comité de quartier, ont participé à 3 réunions d'échanges au cours desquelles nous avons analysé les différents effets produits par les travaux et les mesures pour éviter, réduire, compenser les nuisances.

De plus il a été fait appel à des spécialistes : des associations naturalistes et/ou des organismes scientifiques des bureaux d'études, des laboratoires afin de rechercher les meilleures solutions possibles.

On peut penser que durant les travaux les meilleures solutions seront prises.

Enfin on peut dire qu'une concertation soutenue a été organisée pour concevoir le projet dans une dynamique de développement durable.

En temps que riverains voici les questions que l'on se pose :

Est-ce que la qualité des eaux littorales sera préservée et en particulier celles de la zone conchylicole de L'Houmeau ?

Est-ce qu'il y aura des analyses en continu ?

Si les normes sont dépassées quelles mesures seront prises ?

Est-ce- que des mesures seront prises pour maîtriser les impacts directs ou indirects concernant la qualité de l'air et le niveau sonore ?

Est-ce-que les risques de submersion marine ont été pris en compte ?

R. Brives



CONTRIBUTIONS SUR LES REGISTRES

Registre de la Mairie de Rivedoux – du 01/02 au 18/03

DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
01/02/18		
21/02/18	THIRIAOT 17940	Bon Accueil, et réponses classées dans la situation actuelle Documentation et panneaux mis à disposition.
21/2/18	NEVEUR 17960	Cette réunion publique permet à tous de poser de nombreuses questions et d'avoir en retour des réponses claires et détaillées. Je trouve que cette réunion sur la commune de Rivedoux-Plage est une très bonne idée, car la commune a un "lien" géographique direct avec le Port. Merci pour toutes ses réponses.
21/02/18	DANIS A.	Les échanges avec les représentants du GPM ont été très intéressants, aucune question n'est restée sans réponse. Cette nouvelle initiative précédant une enquête d'utilité publique est appréciable associant tt les acteurs concernés car elle permet une meilleure information et permettant de mieux comprendre les perspectives.
21/02/18	JF DANEAU	Tous Santalouit - des réponses sur le Dongyug et le Decoctage - Prise de conscience des Responsables du Port - Malgré le peu de monde -
21/02/18	Boucard Paul	Merci de toutes ces bonnes propositions espérons que le port de la Pallice soit un modèle sans détruire les belles plages de Rivedoux

Registre de la CDA – du 01/02 au 18/03

DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
01/02/18	URATORE René 17000	Félicitations pour cette demande d'information, d'ouverture et de transparence.
2/03/18	MILHET Frédéric 17000 LR	Le Port Atlantique sait nous intéresser à ce prisma économique qu'il représente tout en nous faisant prendre conscience des enjeux de respect de l'environnement et par garantir les conditions d'implémentation des activités qui y sont menées.
2/3/18	Mme BASSU La Rochelle	Dialogue constructif avec M. LISSON. Attention aux dépôts de sédiments à Cavardin et Antioche / planification et envasement de la base. Attention aux nuisances générées par le trafic ferroviaire (bruit, vibrations) sur cette voie ferrée en cœur de ville. Impact important (circulation nocturne à proscrire) / population A minima prévoir code de "bonne conduite" avec transporteurs et améliorer la voie ferrée existante (amortisseurs...) en attendant un hypothétique contournement.
2/3/18	A. BOUSU 17000 LA ROCHELLE	Le Port Atlantique intéresse fortement l'Université de La Rochelle, le dialogue est riche et permet de mieux comprendre le projet "Horizon 2025".

DATE	NOM PRÉNOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
2/03/18	DESVEAUX Sybille 17000	Excellente initiative de concertation qui aille au delà des obligations réglementaires et "hors les murs". A titre préventif je suggère une grande vigilance sur les impôts des travaux de dérochage. Bon site Desveaux
2/03/18	MUTER Lucia	Un beau projet structurant par la transition civique de richesses et de raisonnement. Et un grand merci par la clarté des explications.
2/03/18	MIGUET Christian	Très belle présentation qui met en évidence les projets de développement d'une installation "phare" de la Rochelle. Tous mes encouragements.

Registre de la Maison du Port – du 01/02 au 18/03

DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
20/18	BOURNIER SARAH 17006	<p>De par son poids économique, l'emploi qu'il génère et sa place de premier plan au niveau national, le Grand Port Maritime de La Rochelle occupe une place particulière parmi les entreprises rochelaises. Le Port doit mettre tout en œuvre pour pouvoir anticiper l'avenir et continuer à être compétitif dans un monde en pleine évolution, avec une concurrence très forte. Port Horizon 2025 est un projet qui donne les moyens au Port de se développer dans des conditions maîtrisées. Notre port est des atouts, il faut les conforter pour un territoire plus fort localement et au sein de la nouvelle région !</p>
5-2-2-16	Beauchamp Michel 17000	<p>En tant que rochelais je me réjouis de l'expansion du port de La Rochelle mais en tant que citoyen je m'inquiète de l'avenir. Toujours plus de croissance nous amène dans le mur. Les richesses de la planète sont limitées, quand je pense qu'un département français disparaît tous les dix ans sous le bitume, je me dis halte là (la surface d'un département). Que préparons nous pour nos enfants ? Je n'ai pas de réponse, mais ouvrez les yeux.</p>

DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
16.11.18	Fortine R.	Pas intéressant. très instructif Pourquoi détenir le <u>table d'escale?</u> <u>c'est Notre Patrimoine Rochelais!</u> Il faut le garder SUP! Merci et trouver une autre solution.
02.03.18	Guégan Marie 17820	Si le Port en est là aujourd'hui, en 6 ^e position des Grands Ports Maritimes Français, avec près de 3 Milliards de tonnes, c'est parce que des aménagements importants ont été faits depuis le début des années 80. Ceci a permis au Port d'entrer dans la cour des Grands. Son potentiel de développement est maintenant résorvé mais pour s'adapter en permanence aux évolutions du transport maritime, il lui est nécessaire de poursuivre ses aménagements ; Les 4 projets de Port Horizon 2025 permettront de poursuivre son développement et son rayonnement sur le territoire.
06.03.18	RANRAUD Thierry 17170	Depuis la fin du XIX ^e siècle, de nombreux habitants du quartier de la Pallice et, plus largement du Ventrose 10 de lais, vivent directement ou indirectement de l'activité portuaire. Cela se vérifie toujours aujourd'hui puisque

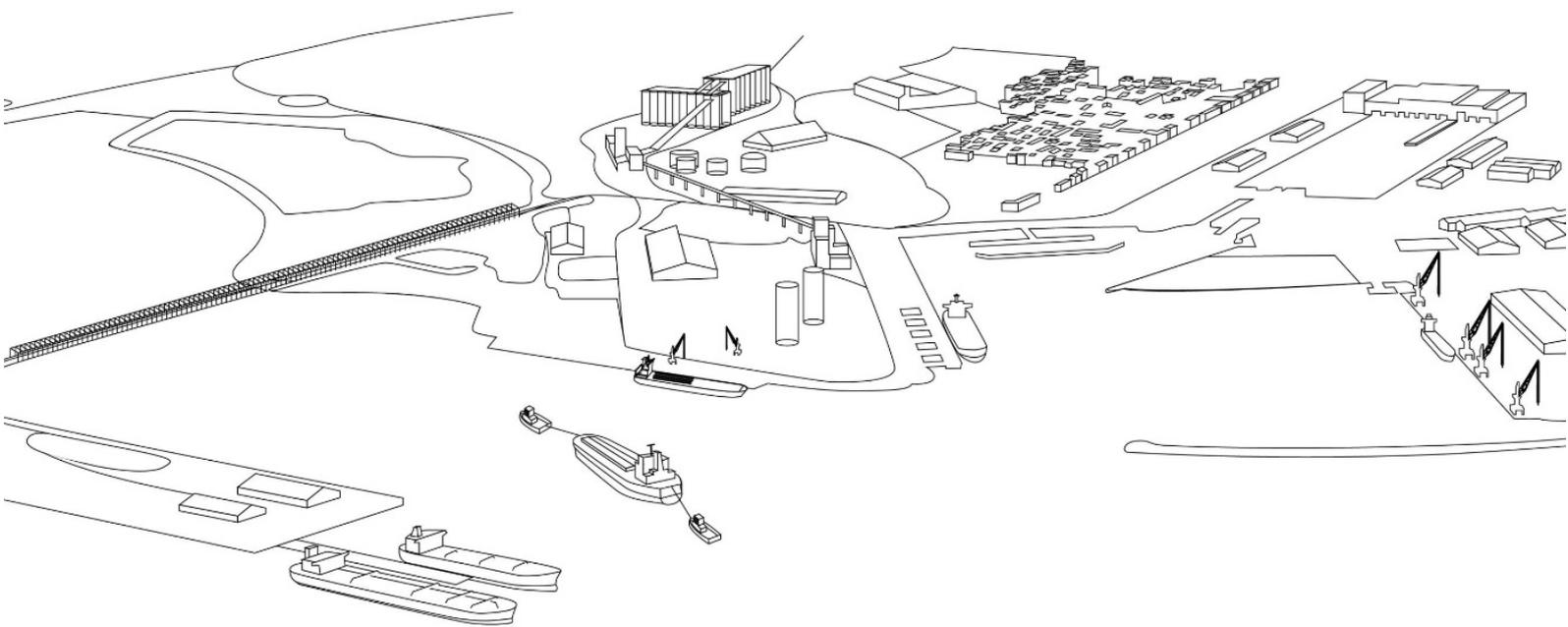
DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
		<p>L'INSEE a récemment chiffré à plus de 1700 le nombre d'emplois directs induits par l'activité portuaire. On le voit, le port est créateur de richesse, de valeur ajoutée. Poursuivre dans cette voie paraît être une évidence nécessaire pour le territoire. C'est pour cela qu'il faut continuer de mener des projets de développement, des projets qui intègrent les enjeux sociaux, répondant aux préoccupations des parties prenantes, se développer de façon responsable et concertée.</p>
7/3/18	Gargoullaud Sébastien	<p>Le port n'était pas obligé d'une demande de concertation publique. Aujourd'hui, profitons de passer toutes nos questions et avis. Contribuer à l'histoire de notre ville. Merci</p>
7/3/18	JUSTINIEN Rémii	<p>A l'heure où nous vivons dans un monde où les effets de l'Homme sur l'habitabilité de la planète sont bien réels, et alors que l'écart entre les citoyens et leurs représentants se fait de plus en plus grand le Grand Port Maritime de La Rochelle fait le choix de s'ouvrir aux autres, dans un esprit de réconciliation entre développement économique et protection de l'environnement. Nous ne pouvons que soutenir cette initiative. Cagouls qui en soit merci. Pour tous les amoureux des Ports, du Littoral et de la Charente - Maritime.</p>

DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
13/03/17	COUATHEUNE Pascale 17230	<p>Après au delà des obligations égales pour venir compte des ans de l'été, du 1^{er} avril, pour projet, c'est bien et cela montre à l'encre port, le vice et la population</p> <p>Envisager et prévoir le port des années futures c'est indispensable pour son avenir, son développement et l'emploi des jeunes de La Rochelle.</p> <p>La Rochelle a été, jusqu'à présent, une ville ouverte du commerce et au monde, mais fermons pas du côté, même par peur, par méconnaissance, par oubli de son passé.</p> <p>Restons ouverts au monde et les nouveaux défis.</p>
12/3/18	BECHAMEIL Michel	<p>Quel dommage qu'un vieux rochelais (BZAV!) ne puisse plus accéder au port: ex-tant qu'ancien chimiste de la compagnie de phospho guano, au merais d'avoir un laissez-passer, au mes compliments pour le travail de port où je viens, souvent, avec de visiteurs.</p>
13/3/18	Gergeuland Sophie	<p>Suite à une réunion d'échanges avec les parties prenantes dans le cadre de la concertation, de nombreuses questions ont été posées et des réponses très précises ont été apportées par le port.</p> <p>Quels types de métiers travaillent à l'analyse du milieu?</p> <p>Quelles sont les zones qui vont être écartées?</p> <p>A combien seront les tirants d'eau d'accès et de souilles?</p> <p>Quelle est la masse de roche et de vase?</p> <p>Que comporte la biomasse?</p> <p>Quelles seraient les périodes propices aux futurs travaux, qui respecteraient les trafics, les moments de fortes turbidités, le développement et la croissance des coquillages?</p> <p>A propos du report modal, trains, navires velos, conversion une autre piste: le télétravail!</p> <p>Merci pour ces échanges constructifs!</p> <p>Attention toute fois à pouvoir retranscrire tout ceci au grand public avec des mots plus simples pour que tout le monde comprenne</p>

DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
16.03.18	BRUNEL France (17 000)	<p>Le support de la concertation et du projet port horizon 2025 est d'une grande qualité : autant la forme que le fond.</p> <p>Sur la démarche en elle-même, elle témoigne d'un souhait de partage, voire d'un enrichissement du projet par des remarques, réflexions venues de l'interna (salaires et places postales) et de l'externe.</p> <p>Si évidemment, on peut imaginer que le GRIU ne les intégrera pas en totalité, nous pouvons peut-être avoir l'ambition qu'elles mûrissent d'autres projets d'envergure.</p> <p>Au stade de réflexion, ce type de projet, largement axé sur les infrastructures, gagnerait peut-être en acceptabilité sociale s'il était adossé, ou s'il intégrait un projet, un volet éducatif ou social : par exemple installation d'un centre de formation, centre d'insertion sociale ou locale dans les procédures d'appels d'offres, etc.</p>

Registre de la réunion publique Encan – 7/02/2018

DATE	NOM PRENOM CODE POSTAL	COMMENTAIRES
07/02/18	SIMON DIANE 17000	Moment d'échanges très intéressant autour d'un projet environnemental et économique commun. Seul le quartier de la Leu-LP s'est exprimé c'est dommage.
07/02	Sophie Lamy 86	Très Appréciable car le ton est donné. Belle Image pour le PORT qui est légitime dans toute sa dimension et à long terme - 2025 Une réalité qui dépasse bien des gens qui ne sont pas dans cette attente projection. Merci! ☺ Sophie Lamy
07/02	Christophe CARSTAT	Pour le trafic des transports routiers cela va augmenter le nombre de véhicules sur la rocade surtout pendant les vacances d'été avec les automobilistes qui rentrent sur l'île de Ré pendant la campagne de récolte de céréales!!! En En fonction des conditions climatiques les récoltes de céréales ne répondent pas à la demande de exportations - Par conséquent importation de céréales des pays Russes pour ensuite pouvoir exporter et respecter les marchés passés avec les pays allemands des



Port Atlantique La Rochelle
Concertation publique - 141 bd Emile Delmas
CS 70394 – 17001 La Rochelle Cedex 1
contact@larochelle-port.eu
www.larochelle.port.fr

